



Qu'est ce qui impacte le calcul du Rsa ?

Pour le calcul du Revenu de Solidarité Active (Rsa), la Caf prend en compte :



Pourquoi une déclaration trimestrielle ?

Chaque trimestre, le montant du Rsa est réexaminé, en fonction des ressources déclarées.
Tous les 3 mois, l'utilisateur bénéficiaire du Rsa doit



Que doit déclarer l'utilisateur ?

Toutes les ressources des membres de son foyer (allocataire, conjoint, enfant, autre), y compris si elles sont non imposables.

La situation familiale déclarée à la caf



En couple, seul, avec ou sans enfants...

La résidence en France



Le RSA s'arrête en cas d'un séjour à l'étranger **supérieurs à 3 mois** (soit 92 jours en continu ou non sur une année civile)

La situation professionnelle et les revenus des membres du foyer et de l'utilisateur => salaire, indemnité chômage, pension alimentaire ..., même pour les enfants qui travaillent occasionnellement.



Tous changements doivent être déclarés rapidement à la CAF.

Confirmer ou modifier son profil (situation)



puis compléter une déclaration trimestrielle de ressources

sur Caf.fr ou appli mobile

Sont prises en compte les ressources perçues sur les 3 mois :

- ✓ Salaires, formations rémunérées
- ✓ Indemnités chômage,
- ✓ Indemnités journalières maladie, accident du travail,
- ✓ pension invalidité, vieillesse,
- ✓ pension alimentaire,
- ✓ revenus d'épargne, loyers perçus

Le saviez-vous ?

Pour les **salaires**, l'allocataire doit déclarer le **net à payer avant prélèvement à la source, au mois de perception/versement.**

Si il a plusieurs employeurs, il doit additionner les montants de ses salaires.



Il doit également penser à :

Ajouter +

- ✓ Acomptes
- ✓ Retenues pour prêts
- ✓ Saisie sur salaire
- ✓ Retenue pour logement

Déduire -

- Prime de crèche
- Remboursement abonnement transport, de frais kilométriques, de grand déplacement – prime de panier, indemnités de repas sur lieu de travail ou hors locaux, frais locaux



Les bons réflexes du partenaire pour que l'utilisateur évite les erreurs !

La vie de l'utilisateur évolue, sa déclaration aussi !

Lorsque l'utilisateur déclare des changements à d'autres organismes (Pôle emploi, Cnam, Conseil Départemental, CCAS...), il doit le faire en même temps à la Caf. Pour déclarer, l'utilisateur doit adopter le **bon réflexe** : caf.fr ou l'appli Caf - Mon Compte ! Il peut mettre à jour ses informations **24h/24, 7j/7**.



Je l'**oriente** vers le Caf.fr ou l'appli mobile pour déclarer ses ressources, ou signaler un changement

Je lui **rappelle** ses obligations déclaratives

Je lui explique les **avantages**

Je lui explique les **risques**



LES AVANTAGES POTENTIELS

Une déclaration dans les temps permet la **stabilité du budget** de l'allocataire.

S'il ne déclare pas, la Caf ne peut pas étudier tous ses droits potentiels, par exemple s'il:

- ❖ travaille, il peut peut-être prétendre à la Prime d'activité;
- ❖ cesse de travailler pour s'occuper d'un enfant de moins de 3 ans, la Caf ne tient pas compte de ses revenus dans le calcul de ses prestations.



LES RISQUES ENCOURUS

Tout ce qui a été payé par erreur doit être remboursé à la Caf. Si les informations du dossier de l'utilisateur sont **incomplètes, inexactes** ou **déclarées tardivement**, le Rsa peut être versé à tort...

Si l'utilisateur n'y a pas droit, il devra rembourser l'aide reçue en trop à la Caf.

Attention ! Plus l'utilisateur tarde à déclarer, plus la somme à rembourser peut être importante.

